

Au début du collège, les élèves consacrent une large part de leur temps libre à la télévision. Ils passent en moyenne plus de deux heures par jour devant le petit écran et vivent dans des familles souvent équipées de plusieurs récepteurs et majoritairement permissives quant aux choix des programmes. L'effet de cette importante exposition au petit écran sur la réussite scolaire semble limité. Si les élèves qui regardent le plus la télévision sont aussi ceux qui parviennent le moins fréquemment en seconde sans redoublement, cette moindre réussite s'explique d'abord par le fait que ces collégiens sont originaires des milieux sociaux les plus défavorisés. À situation familiale et origine sociale comparables, on n'observe pas de différences de réussite significatives entre gros et petits consommateurs de télévision. En revanche, le moment de la journée consacré à la télévision paraît avoir une influence : le fait de regarder la télévision les jours de classe après dîner ou de vivre dans une famille chez qui la télévision est allumée toute la journée accroît, « toutes choses égales par ailleurs », les risques d'échec. Quel que soit le volume d'écoute, la télévision ne semble donc pas avoir d'effet négatif sur la réussite dès lors que son usage est régulé et circonscrit aux moments de la journée ou de la semaine les moins défavorables à la scolarité.

Les collégiens et la télévision

Au sein de l'institution scolaire, le petit écran n'est pas toujours apprécié de manière positive. La télévision est souvent perçue comme un loisir qui entrerait en concurrence avec des activités de temps libre beaucoup plus complémentaires avec les exigences de la scolarité comme la lecture, la pratique d'un sport ou encore d'une discipline artistique. Elle est aussi parfois appréhendée comme un facteur d'échec scolaire : un degré important d'exposition à la télévision diminuerait les capacités d'attention et interférerait négativement avec le temps consacré aux devoirs.

Cette vision négative de la télévision est-elle fondée ? Peut-on établir un lien entre la réussite scolaire et les comportements des élèves à l'égard du petit écran ? On tentera de répondre à ces questions à partir des données recueillies auprès d'un échantillon de 1 865 collégiens qui étaient en seconde année d'études secondaires au moment où ils ont été interrogés. L'enquête utilisée était consacrée aux emplois du temps des élèves. C'est donc plus précisément l'impact de la durée et des moments d'écoute ainsi que des comportements télévisuels des familles qui sera mesuré ici. Les données utilisées ne comportaient pas d'informations sur la nature des programmes visualisés par les élèves. On sera donc conduits à s'intéresser beaucoup plus aux effets des usages du petit écran qu'à celui du contenu des émissions.

DEUX HEURES D'ÉCOUTE EN MOYENNE PAR JOUR

Les collégiens interrogés dans l'enquête Emploi du temps devaient remplir sur une journée un carnet d'emploi du temps permettant de mesurer avec précision le temps consacré à chaque activité. En moyenne, les élèves ont passé plus de deux heures par jour devant le petit écran (*tableau I*). Comme les adultes, les jeunes de 12 et 13 ans qui constituaient l'essentiel de la population interrogée vivent dans un univers où la télévision est fortement intégrée et occupe une part substantielle du temps libre. Selon leur temps d'écoute, les collégiens peuvent être répartis en trois groupes : les plus gros consommateurs regardent, en moyenne, la télévision quatre heures par jour ; à l'opposé, leurs condisciples qui ont le rapport le plus distendu au petit écran ne consacrent à cette activité que vingt-six minutes. Entre ces deux comportements fortement différenciés, on peut distinguer un troisième groupe d'élèves dont le temps d'écoute est très proche de la durée moyenne : ils passent 1 heure 48 minutes par jour devant la télévision¹.

1. Cette répartition des élèves en trois groupes est calculée en prenant en compte les durées d'écoute en activité principale et en activité secondaire. Elle est fondée sur les terciles de la distribution globale et répartit donc les élèves en trois groupes d'effectifs comparables. Elle concerne l'ensemble des élèves : les collégiens qui n'ont pas noté regarder la télévision dans leur carnet d'emploi du temps ont été pris en compte.

TABLEAU I – Les loisirs les plus pratiqués par les collégiens au début du collège

| Type de loisirs | Ensemble | | Garçons | | Filles | |
|--|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | Durée hebdomadaire | % de pratiquants | Durée hebdomadaire | % de pratiquants | Durée hebdomadaire | % de pratiquants |
| Télévision (durée totale) | 14 h 49 | 87,2 | 15 h 38 | 87,5 | 13 h 59 | 86,8 |
| Télévision (activité principale) | 11 h 26 | 81,2 | 12 h 08 | 81,1 | 10 h 44 | 81,3 |
| Pratique d'un sport | 4 h 47 | 33,3 | 6 h 53 | 44,1 | 2 h 34 | 22,2 |
| Radio (durée totale) | 2 h 55 | 38,1 | 2 h 10 | 35,5 | 3 h 42 | 40,9 |
| Lecture | 2 h 34 | 41,9 | 2 h 06 | 35,7 | 3 h 02 | 48,3 |
| Écoute de la musique (durée totale) | 2h 33 | 30,7 | 1 h 31 | 20,7 | 3 h 37 | 40,9 |
| Promenade et jeux de plein air non sportif | 2 h 20 | 22,0 | 2 h 41 | 22,6 | 1 h 59 | 21,4 |
| Jeux sans autre indication | 1 h 17 | 14,4 | 1 h 24 | 16,7 | 1 h 10 | 15,2 |
| Micro-informatique | 49 min | 11,8 | 1 h 17 | 15,9 | 21 min | 7,5 |
| Écoute de la musique (activité principale) | 42 min | 14,6 | 28 min | 9,3 | 49 min | 20,0 |
| Radio (activité principale) | 35 min | 12,7 | 28 min | 11,9 | 35 min | 13,5 |
| Spectacle sportif | 28 min | 2,9 | 28 min | 2,8 | 35 min | 3,0 |
| Pratique d'un instrument de musique | 28 min | 8,1 | 21 min | 6,6 | 35 min | 9,6 |

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, enquête sur les emplois du temps des élèves.
Lecture : un an après leur entrée en sixième, les collégiens passent en moyenne 14 h 49 par semaine à regarder la télévision. 87,2 % d'entre eux ont noté pratiquer ce loisir dans leur carnet d'emploi du temps.

TABLEAU II – Le degré d'exposition à la télévision des élèves au début du collège (en %)

| | | Ensemble | Garçons | Filles |
|--|----------|----------|---------|--------|
| La télévision est allumée pendant les devoirs | jamais | 71,1 | 71,3 | 71,0 |
| | parfois | 24,8 | 24,4 | 25,3 |
| | toujours | 4,0 | 4,4 | 3,7 |
| L'élève a l'habitude de regarder la télévision le matin avant le collège | oui | 17,3 | 20,7 | 13,8 |
| | non | 82,7 | 79,3 | 86,2 |
| L'élève a l'habitude de regarder la télévision les demi-journées sans cours | oui | 61,0 | 63,8 | 58,0 |
| | non | 39,1 | 36,2 | 42,0 |
| L'élève a l'habitude de regarder la télévision l'après-midi après le collège | oui | 39,2 | 40,2 | 38,2 |
| | non | 60,8 | 59,8 | 61,8 |
| L'élève a l'habitude de regarder la télévision le soir après dîner | oui | 68,0 | 69,4 | 66,5 |
| | non | 32,0 | 30,6 | 33,5 |
| Nombre d'attributs de pratique télévisuelle | aucun | 9,7 | 8,1 | 11,2 |
| | un | 23,8 | 22,1 | 25,5 |
| | deux | 28,5 | 30,0 | 27,1 |
| | trois | 22,3 | 22,2 | 22,5 |
| | quatre | 12,1 | 14,1 | 10,1 |
| | cinq | 3,6 | 3,6 | 3,6 |

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, enquête sur les emplois du temps des élèves.
Lecture : 71,1 % des collégiens déclarent que la télévision n'est jamais allumée pendant qu'ils font leurs devoirs.

La méthodologie des enquêtes sur les emplois du temps distingue traditionnellement deux types d'activités : les activités principales et les activités secondaires. Ces dernières sont des activités exécutées en toile de fond des premières : ainsi une mère de famille peut-elle préparer le repas en écoutant la radio. La télévision constitue une activité qui peut être pratiquée sous ces deux formes. Chez les collégiens, elle est d'abord vécue comme une activité principale. L'écoute de la télévision sous cette forme représente les trois quarts du temps total d'écoute. Et, quelle que soit la manière dont on mesure le temps passé devant le petit écran, la télévision est de loin l'activité de temps libre la plus prisée par les collégiens : ils sont 87 % à avoir noté la regarder dans leur carnet alors que la lecture n'a concerné que 42 % d'entre eux et que la pratique d'un sport n'a réuni qu'un tiers des collégiens interrogés. Si l'on restreint la mesure à la seule écoute en activité principale, les adeptes du petit écran représentent encore 81 % des élèves. Ceux-ci

consacrent quotidiennement 4,5 fois plus de temps à cette activité qu'à la lecture.

En période scolaire, cette forte consommation du petit écran n'est, bien évidemment, pas répartie d'une manière identique sur tous les moments de la journée. Près des deux tiers des collégiens ont l'habitude de regarder la télévision le soir après dîner ou les après-midis où ils n'ont pas cours (tableau II). La pratique du petit écran au retour du collège, alors que les élèves devraient plutôt se consacrer aux devoirs, est moins fréquente : 39 % des collégiens déclarent s'installer devant le récepteur à ce moment de la journée. Mais il faut noter que l'écoute de la télévision et les devoirs ne sont pas toujours vécus comme des activités inconciliables. Si seulement 4 % des collégiens reconnaissent faire toujours leurs devoirs devant la télévision, ils sont un sur quatre à déclarer être parfois dans cette situation. Enfin, 17 % ont l'habitude de regarder la télévision le matin avant d'aller au collège.

Les moments d'écoute apparaissent donc assez différenciés. Par ailleurs, il s'agit d'habitudes qui peuvent se cumuler ou, au contraire, s'exclure. Afin de mesurer de manière plus précise le degré d'exposition à la télévision des collégiens, il est possible de définir un indicateur qui prenne en compte la manière dont elles s'associent. Est considérée comme un attribut de pratique télévisuelle l'écoute de la télévision à un des cinq moments suivants : pendant les devoirs, le matin avant de partir au collège, les demi-journées sans cours, les après-midis après le collège, les jours de classe après le dîner². Un élève sur dix ne présente aucun attribut. À l'opposé, 16 % de leurs camarades en détiennent quatre ou cinq. C'est donc surtout sur les modalités centrales que se concentre la majorité des collégiens : les trois quarts présentent entre un et trois attributs de pratique télévisuelle.

DES FAMILLES BIEN ÉQUIPÉES ET EN MAJORITÉ PERMISSIVES

Les collégiens interrogés vivent généralement dans des familles où l'usage du petit écran est fortement enraciné dans la vie quotidienne. Plus d'une famille de collégiens sur deux possède deux téléviseurs ou plus. 15 % des élèves disposent même d'un récepteur personnel dans leur chambre. Seulement 6 % des familles ne possèdent pas la télévision.

Dans la majorité des cas, celle-ci fonctionne surtout le soir. Mais, dans plus d'un tiers des foyers, elle est aussi allumée pendant le reste de la journée. En revanche, seule une minorité de parents (6 %) a une vision fortement restrictive de l'usage de la télévision : chez eux, on ne s'adonne aux joies du petit écran que le week-end. En matière de programme, c'est aussi la permissivité qui domine. Près de six fois sur dix, les enfants peuvent choisir librement les émissions qu'ils veulent regarder.

2. Les durées d'écoute ne sont pas prises en compte pour la construction de cette variable car sur les 1 865 répondants à l'enquête, 136 élèves n'ont pas rempli leur carnet d'emploi du temps ou ont rendu un carnet inexploitable. Bien évidemment, il y a une étroite corrélation entre la durée d'écoute et le nombre d'attributs détenus. 55 % des collégiens qui présentent la durée d'écoute la plus élevée détiennent au moins trois attributs. Une telle situation ne s'observe que parmi 38 % des consommateurs moyens et 19 % des élèves qui ne pratiquent que faiblement le petit écran.

Comme au niveau des pratiques télévisuelles des collégiens, il est possible d'appréhender de manière plus synthétique le rapport des familles à la télévision en mesurant la manière dont ces différents comportements se cumulent. Le mode de calcul de l'indicateur est du même type que celui utilisé pour apprécier le degré d'exposition à la télévision des collégiens. Vivre dans un foyer où il y a deux téléviseurs ou plus, bénéficier d'un récepteur dans sa chambre, appartenir à une famille où la télévision est allumée souvent ou toujours dans la journée ou encore avoir des parents qui laissent une entière liberté à leurs enfants dans le choix des programmes constituent autant de comportements qui valent un attribut. Près des deux tiers des élèves vivent dans des familles présentant un ou deux attributs. 21 % d'entre eux appartiennent à un foyer où la télévision tient une grande place puisque leur famille détient trois ou quatre attributs. En revanche, 14 % des collégiens évoluent dans un milieu apparemment fort rétif aux charmes du petit écran : aucun attribut familial ne leur est associé.

LES COLLÉGIENS QUI REGARDENT LE PLUS LA TÉLÉVISION SONT AUSSI CEUX QUI SEMBLENT RÉUSSIR LE MOINS

Quelles relations entretiennent les comportements télévisuels que l'on vient de mesurer avec la réussite scolaire ? Les élèves interrogés dans l'enquête Emploi du temps du Panel 1989 étaient en cours de seconde année d'études secondaires. Les collégiens qui n'avaient pas rencontré de difficulté majeure depuis leur entrée en sixième sont donc parvenus l'année suivante en quatrième générale. L'accès à cette classe constitue une première mesure – la plus immédiate par rapport au moment d'interrogation – de la réussite scolaire de ces jeunes. Mais ces élèves ont connu le collège des années 90, c'est-à-dire un premier cycle de l'enseignement secondaire où le palier d'orientation de fin de cinquième avait été en principe supprimé. C'est la fin de troisième qui constituait le principal palier d'orientation. Il est donc intéressant de mesurer aussi la réussite de ces élèves à ce niveau en observant la proportion d'entre eux qui a réussi à atteindre la seconde générale ou technologique sans

TABLEAU III – Accès sans redoublement en quatrième générale et en seconde générale ou technologique selon le degré d'exposition à la télévision de l'élève (en %)

| | | Accès en quatrième générale sans redoublement | Accès en seconde générale ou technologique sans redoublement |
|--|----------|---|--|
| Durée d'écoute de la télévision | faible | 72,3 | 50,0 |
| | moyenne | 67,6 | 44,3 |
| | forte | 70,1 | 38,7 |
| La télévision est allumée pendant les devoirs | jamais | 70,2 | 49,8 |
| | parfois | 67,6 | 38,0 |
| | toujours | [60,2] | [33,3] |
| L'élève a l'habitude de regarder la télé le matin avant le collège | oui | 64,0 | 37,4 |
| | non | 70,2 | 48,0 |
| L'élève a l'habitude de regarder la télé les demi-journées sans cours | oui | 68,1 | 42,8 |
| | non | 70,8 | 51,5 |
| L'élève a l'habitude de regarder la télé l'après-midi après le collège | oui | 66,6 | 43,1 |
| | non | 70,8 | 48,1 |
| L'élève a l'habitude de regarder la télé le soir après dîner | oui | 66,1 | 41,8 |
| | non | 75,6 | 55,5 |
| Nombre d'attributs de pratique télévisuelle | aucun | 81,5 | 64,2 |
| | un | 71,4 | 52,9 |
| | deux | 68,0 | 44,7 |
| | trois | 66,4 | 41,0 |
| | quatre | 63,7 | 34,0 |
| | cinq | [64,6] | [36,0] |

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, enquête sur les emplois du temps des élèves. Lecture : lorsque leur durée d'écoute de la télévision est faible (en moyenne 26 minutes par jour), 72,3 % des collégiens parviennent en quatrième générale sans redoubler au collège. Un même parcours scolaire s'observe parmi 67,6 % des élèves qui regardent la télévision moyennement (1 h 48 par jour) et 70,1 % des élèves qui présentent le temps d'écoute le plus élevé (4 h 3 par jour). Les proportions sont entre crochets quand les effectifs observés se situent entre 50 et 100.

avoir redoublé au collège. On dispose ainsi d'une mesure de la réussite sensiblement plus discriminante que la première. En effet, dans la population interrogée, 69 % des élèves sont parvenus sans redoubler en quatrième générale ; ils ne sont que 46 % à être entrés en seconde dans les mêmes conditions.

Les pratiques télévisuelles des collégiens et de leurs familles semblent avoir avec ces deux indicateurs de réussite au collège des relations fortes et univoques. Que l'on raisonne sur le court terme, en observant l'accès en quatrième générale sans redoublement ou que l'on s'intéresse à la réussite à long terme, en regardant l'orientation en fin de troisième, les résultats sont toujours cohérents : d'une manière générale, les collégiens qui s'investissent le plus dans l'écoute du petit écran sont aussi ceux qui présentent les moins bonnes carrières scolaires. Cette tendance se dégage déjà assez nettement de l'observation de l'accès en quatrième générale sans redoublement. Elle est encore plus prononcée quand on prend en compte l'accès en seconde générale ou technologique.

Selon le temps passé devant le petit écran, les élèves connaissent des différences de réussite très marquées. Ainsi, les collégiens qui présentent les durées d'écoute les plus faibles accèdent plus fréquemment au second cycle général et technologique des lycées que leurs condisciples gros con-

sommateurs de petit écran ; 11 points séparent les taux d'accès en seconde de ces deux groupes d'élèves : 50 % des premiers contre seulement 39 % des seconds parviennent sans redoublement en seconde (tableau III). La prise en compte du moment d'écoute fait aussi généralement apparaître des différences de réussite défavorables aux collégiens qui regardent la télévision. À l'exception de l'écoute l'après-midi après le collège, ces écarts sont souvent relativement nets. Ils dépassent généralement 10 points sur l'accès en seconde. Comme on pouvait s'y attendre, l'indicateur synthétique de pratique télévisuelle qui enregistre les situations de cumul amplifie nettement ces disparités de réussite. Les différences d'accès en quatrième générale ou en seconde sans redoublement sont ici de grande ampleur puisqu'elles atteignent respectivement 18 points et 30 points.

Si on n'enregistre jamais d'inversion de tendance, la prise en compte des effets des comportements familiaux au travers d'aspects comme le taux d'équipement du ménage, les habitudes d'écoute de la famille ou la permissivité des parents, débouche sur des résultats plus nuancés. La présence dans la maison de deux téléviseurs ou le fait que l'élève puisse librement choisir ses programmes ont des effets relativement réduits sur le déroulement de la carrière scolaire au collège. S'agissant de la permissivité des parents en matière

TABLEAU IV – Accès sans redoublement en quatrième générale et en seconde générale ou technologique selon les comportements de la famille à l'égard de la télévision (%)

| | | Accès en quatrième générale sans redoublement | Accès en seconde générale ou technologique sans redoublement |
|--|----------------------------|---|--|
| Présence de deux téléviseurs ou plus au domicile familial | oui | 68,9 | 45,1 |
| | non | 69,3 | 47,4 |
| L'élève dispose d'un téléviseur dans sa chambre | oui | 67,3 | 40,4 |
| | non | 69,5 | 47,2 |
| Au domicile familial, la télévision est allumée... | seulement le week-end | [73,7] | [48,1] |
| | seulement le soir | 71,8 | 52,1 |
| | souvent dans la journée | 64,9 | 37,5 |
| | toute la journée | [53,2] | [23,2] |
| Les émissions que peut regarder l'élève sont choisies par... | la famille n'a pas la télé | 72,7 | 50,5 |
| | l'élève | 67,9 | 46,1 |
| | ses parents | 70,7 | 45,7 |
| | la famille n'a pas la télé | 72,7 | 50,5 |
| Nombre d'attributs mesurant le rapport de la famille à la télévision | aucun | 76,0 | 56,3 |
| | un | 70,2 | 49,3 |
| | deux | 65,6 | 40,4 |
| | trois | 70,5 | 44,2 |
| | quatre | [56,7] | [35,3] |

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, enquête sur les emplois du temps des élèves. Lecture : lorsqu'il y a deux téléviseurs ou plus au domicile familial, 68,9 % des élèves parviennent en quatrième générale sans redoubler au collège.

Les proportions sont entre crochets quand les effectifs observés se situent entre 50 et 100.

de programme, on n'observe même aucune différence significative au niveau de l'accès en seconde (tableau IV). En revanche, les élèves qui bénéficient d'un récepteur dans leur chambre accèdent moins souvent sans redoublement au second cycle général ou technologique des lycées. Ces disparités de réussite sont encore plus tranchées quand on prend en compte les moments de la journée où le poste de télévision est allumé. Les collégiens qui vivent dans une famille où l'écoute de la télévision n'est pas réservée aux soirées ou aux week-end constituent une population fortement marquée par la difficulté scolaire : le déficit sur l'accès en quatrième générale sans redoublement est de 21 points ; il atteint 29 points quand on observe l'accès en seconde. De même, l'indicateur synthétique de comportement familial montre que le cumul de plusieurs des différents aspects retenus ici a des effets négatifs sur la scolarité. En comparaison à leurs camarades qui n'en détiennent aucun, les élèves qui présentent tous les aspects entrant dans la composition de l'indicateur ont connu au collège des carrières scolaires beaucoup plus marquées par la difficulté. Respectivement 19 et 21 points séparent les taux d'accès sans redoublement en quatrième générale et en seconde générale ou technologique des deux catégories d'élèves.

DES COMPORTEMENTS TÉLÉVISUELS TRÈS DIFFÉRENCIÉS SELON LES MILIEUX SOCIAUX

De tels résultats semblent donc mettre en évidence un lien statistique relativement fort entre le rapport à la télévision des collégiens et l'existence de difficultés scolaires. En particulier, un temps élevé d'exposition au petit écran, une écoute de la télévision le matin avant d'aller au collège ou le soir après dîner les jours de classe ou encore le fait de vivre dans une famille où la télévision est allumée toute la journée apparaissent comme des situations particulièrement défavorables pour la scolarité. Les élèves qui présentent ces caractéristiques sont nettement moins nombreux à accéder en quatrième générale et en seconde générale ou technologique sans redoublement.

Mais il faut remarquer parallèlement que le rapport à la télévision n'est pas non plus indépendant du milieu social. De nombreux travaux ont mis en évidence que l'écoute de la télévision était plus fréquente et moins sélective parmi les familles et les jeunes de milieu populaire³. Les collégiens interrogés dans le cadre de l'enquête Emploi du temps n'échappent pas à ces fortes disparités sociales. Ainsi la proportion d'élèves présentant au moins trois attributs de pratique télévisuelle ou une forte durée d'écoute de la télévision est presque deux fois plus élevée parmi les familles d'ouvriers non qualifiés que chez les cadres ou

les enseignants (tableau V). De manière générale, que l'on observe la profession ou le diplôme le plus élevé des parents, l'intensité du rapport à la télévision s'accroît au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. Par ailleurs, si les familles ont des taux d'équipement très proches, l'usage du petit écran est très différencié selon le milieu social : la télévision est allumée souvent ou toujours dans la journée dans près d'un foyer ouvrier sur deux alors que seulement une famille de cadre ou de profession intermédiaire sur quatre connaît la même situation.

De telles disparités sociales invitent à considérer sous un nouvel angle les différences de réussite scolaire selon l'intensité du rapport à la télévision mises en évidence précédemment. Car toutes les études réalisées sur la réussite scolaire au collège convergent pour montrer que l'origine sociale ou le niveau de diplôme des parents constituent de bons prédicteurs des chances de succès : un élève a d'autant plus tendance à être en situation de réussite scolaire qu'il appartient à une famille d'origine sociale favorisée ou fortement diplômée. Dès lors, on ne peut manquer de s'interroger sur le sens qu'il faut donner à la moindre réussite scolaire des élèves qui présentent une forte pratique de la télévision : cette moindre réussite traduit-elle un effet propre de la télévision sur la scolarité ou n'est-elle que

TABLEAU V – Pourcentage de collégiens présentant une forte durée d'écoute ou trois attributs ou plus de pratique télévisuelle selon le milieu social

| | Forte durée d'écoute de la télévision | Trois attributs ou plus de pratique télévisuelle |
|--|---------------------------------------|--|
| PCS du chef de famille | | |
| Agriculteur ou commerçant | 27,0 | 36,7 |
| Cadre ou enseignant | 24,7 | 27,4 |
| Autre profes. intermédiaire | 32,9 | 31,9 |
| Technicien, contremaître | 34,2 | 29,1 |
| Employé du public | 35,2 | 36,8 |
| Employé du privé | 44,4 | 41,4 |
| Ouvrier qualifié | 37,3 | 43,6 |
| Ouvrier non qualifié | 45,0 | 50,7 |
| Inactif | 31,2 | 49,5 |
| Diplôme le plus élevé des parents | | |
| Aucun | 42,4 | 56,7 |
| Certificat d'études primaires | 44,1 | 47,4 |
| Brevet, CAP ou BEP | 33,1 | 38,8 |
| Baccalauréat | 28,5 | 29,0 |
| Diplôme d'ens. supérieur | 24,5 | 25,7 |
| Inconnu | 37,4 | 40,3 |
| Ensemble | 33,9 | 38,0 |

Source : Panel 1989, enquête sur les emplois du temps des élèves.

Lecture : lorsqu'ils sont enfants d'agriculteur ou de commerçant, 27,0 % des collégiens présentent une forte durée d'écoute de la télévision (4 heures par jour en moyenne). Ils sont aussi 36,7 % à détenir trois attributs ou plus de pratique télévisuelle.

3. Voir, par exemple, M. Bozon, « Les loisirs forment la jeunesse », Données sociales 1990, INSEE, pp. 217-222, et M. Piriou et P. Charbonnel, « Télé-vision, significations sociologiques de la télévision, activité de loisir », Revue française de pédagogie n°109, 1994, pp. 79-88.

la conséquence de leur appartenance à un milieu social plus défavorisé ?

LE MOMENT D'ÉCOUTE IMPORTE PLUS QUE LA DURÉE

Répondre à cette question implique d'être en mesure de séparer les effets sur la réussite scolaire des différentes caractéristiques de l'élève, que ces caractéristiques mesurent son appartenance sociale, ses caractéristiques familiales ou son rapport à la télévision. Une telle démarche nécessite la mise en œuvre d'une technique d'analyse statistique (la régression logistique) qui permette la prise en compte simultanée de l'ensemble de ces caractéristiques afin de pouvoir isoler ce qui, dans la moindre réussite des élèves qui ont une forte pratique de la télévision, relève en propre de leur appartenance sociale et de leur rapport à la télévision. Cette analyse a été réalisée en retenant comme indicateur de réussite scolaire, l'accès en seconde sans redoublement. On a d'abord construit un premier modèle explicatif comprenant huit caractéristiques sociodémographiques souvent identifiées par des travaux antérieurs comme susceptibles d'avoir des effets sur la réussite au collège. Quatre d'entre elles permettent d'apprécier le capital culturel et social de la famille. Il s'agit de la profession et catégorie socio-professionnelle de la personne de référence du ménage, des diplômes les plus élevés détenus par chacun des parents et du statut professionnel de la mère. Deux dimensions explicatives concernent la composition de la famille : le nombre d'enfants et la structure parentale. Les deux dernières caractéristiques se rapportent à l'élève lui-même : ce sont le sexe et le rang dans la fratrie. Ce modèle de base a été ensuite enrichi en introduisant, tour à tour et de manière indépendante, les variables qui mesurent sous différents aspects le rapport des collégiens et de leur famille à la télévision.

Ce dispositif permet ainsi d'apprécier ce qu'apporte en propre à une analyse de la réussite scolaire la prise en compte du rapport de l'élève à la télévision. Il débouche sur une appréciation plus nuancée du lien entre difficulté scolaire et degré d'exposition à la télévision. Le temps que passent les collégiens devant le petit écran ne semble pas avoir d'impact notable sur la réussite de leur scolarité ; à situation familiale

TABLEAU VI – Effet « toutes choses égales par ailleurs » de la durée d'écoute de la télévision sur les chances d'accès sans redoublement en seconde générale ou technologique

| Situation de référence | Modalité estimée | Coefficient | Effet marginal |
|---|-------------------------------|-------------|----------------|
| Constante | | - 0,71 | |
| Probabilité d'accès en seconde de la situation de référence | | | 33,0 % |
| PCS du chef de famille | agriculteur, commerçant | ns | |
| Ouvrier qualifié | cadre, enseignant | 1,24 | 29,9 |
| | profession intermédiaire | 0,81 | 19,5 |
| | technicien, contremaître | 0,84 | 20,4 |
| | employé du public | 0,76 | 18,3 |
| | employé du privé | 0,54 | 12,9 |
| | ouvrier non qualifié | ns | |
| | inactif | ns | |
| Diplôme du père | sans diplôme | - 0,40 | - 8,3 |
| CAP, BEP ou BEPC | certificat d'études primaires | ns | |
| | baccalauréat | 0,47 | 11,1 |
| | enseignement supérieur | ns | |
| | inconnu | ns | |
| Diplôme de la mère | sans diplôme | ns | |
| CAP, BEP ou BEPC | certificat d'études primaires | - 0,48 | - 9,7 |
| | baccalauréat ou plus | 0,61 | 14,5 |
| | enseignement supérieur | 1,08 | 26,3 |
| | inconnu | - 0,67 | - 12,9 |
| Activité de la mère | mère active | ns | |
| mère inactive | | | |
| Sexe | filles | 0,50 | 11,8 |
| garçon | | | |
| Taille de la famille | un enfant | ns | |
| deux enfants | trois enfants | ns | |
| | quatre enfants | ns | |
| | cinq enfants et plus | ns | |
| Rang dans la fratrie | rang 2 | ns | |
| rang 1 | rang 3 | ns | |
| | rang 4 et plus | ns | |
| Structure de la famille | famille monoparentale | ns | |
| l'élève vit avec son père et sa mère | famille recomposée | - 0,88 | -16,1 |
| | autre situation | ns | |
| Durée d'écoute de la télévision | moyenne | ns | |
| faible | forte | ns | |

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, enquête sur les emplois du temps des élèves. Lecture : à situation familiale et sociale comparables, les chances d'accès en seconde générale ou technologique sans avoir redoublé au collège ne diffèrent pas significativement selon la durée d'écoute de la télévision. En comparaison à leurs camarades qui ne regardent la télévision que faiblement, les élèves présentant une durée d'écoute moyenne ou forte ont la même probabilité d'accès sans redoublement au second cycle des lycées puisque les coefficients associés à ces comportements ne diffèrent pas significativement de zéro. Les coefficients en romain sont significatifs à 5 %, ceux en italique à 10 % ; au-delà, ils ne sont pas reproduits et sont notés ns.

et origine sociale comparables, les gros consommateurs de télévision ne présentent pas des chances d'accès sans redoublement en seconde significativement différentes de celles que connaissent leurs camarades qui accordent moins de temps au petit écran (tableau VI). C'est une constatation du même ordre qui s'impose lorsque l'analyse prend en compte le fait de regarder la télévision le matin avant de partir au collège ou l'après-midi après le cours ou encore l'habitude de faire ses devoirs avec le récepteur allumé. « Toutes choses égales par ailleurs », aucun de ces trois comportements n'affecte significativement les chances d'accès sans redoublement au lycée (tableau VII p. 6).

En revanche, regarder la télévision les demi-journées sans cours ou les jours de classe après dîner constituent des comportements qui pèsent plus nettement sur la scolarité. Ces deux situations influent négativement sur la réussite. C'est l'écoute de

la télévision le soir après le dîner les jours de classe qui a l'impact le plus prononcé. À situation familiale et sociale comparables, les collégiens qui déclarent avoir cette habitude voient leurs chances d'accès en seconde baisser de près de 11 points. L'effet négatif lié à l'écoute de la télévision les demi-journées sans cours est plus faible, mais reste significatif : les chances de scolarité au collège sans difficulté diminuent alors de 5 points. Le cumul de plusieurs des quatre habitudes d'écoute dont les effets viennent d'être analysés séparément semble avoir un impact encore plus marqué sur le déroulement de la carrière scolaire au collège. Mais il faut souligner que l'effet négatif sur la scolarité mis en évidence n'est pas linéaire : il présente une ampleur proche dès qu'il y a cumul d'au moins deux des habitudes d'écoute mesurées par l'enquête : pour un élève de même caractéristiques sociodémographiques que la situation de référence, l'accès sans redoublement au

TABLEAU VII – Effet « toutes choses égales par ailleurs » des comportements télévisuels sur les chances d'accès sans redoublement en seconde générale ou technologique

| Situation de référence | Modalité estimée | Coefficient | Effet marginal |
|--|--------------------------|-------------|----------------|
| La TV est allumée pendant les devoirs | parfois | ns | |
| jamais | toujours | ns | |
| Écoute de la TV le matin avant le collège | oui | ns | |
| non | | | |
| Écoute de la TV les demi-journées sans cours | oui | - 0,20 | - 4,6 |
| non | | | |
| Écoute de la TV l'après-midi après le collège | oui | ns | |
| non | | | |
| Écoute de la TV le soir après dîner les jours de classe | oui | - 0,48 | - 11,1 |
| non | | | |
| Nombre d'attributs de pratique télévisuelle | un | - 0,45 | - 10,9 |
| aucun | deux | - 0,67 | - 15,9 |
| | trois | - 0,69 | - 16,5 |
| | quatre | - 0,78 | - 18,3 |
| | cinq | - 0,69 | - 16,4 |
| | oui | ns | |
| Deux télévisions ou plus à la maison | | | |
| non | | | |
| Un téléviseur dans la chambre | oui | ns | |
| non | | | |
| Les émissions sont choisies par... | l'élève | ns | |
| les parents | pas de télé au domicile | ns | |
| La télévision est allumée... | seulement le week-end | ns | |
| seulement le soir | souvent dans la journée | - 0,27 | - 5,9 |
| | toujours dans la journée | - 0,71 | - 14,4 |
| | pas de télé au domicile | ns | |
| Nombre d'attributs mesurant le rapport familial à la TV | un | ns | |
| aucun | deux | - 0,33 | - 7,1 |
| | trois | ns | |
| | quatre | ns | |

Source : panel d'élèves recruté en 1989, enquête sur les emplois du temps des élèves.
Lecture : à situation familiale et sociale comparables, les chances d'accès en seconde générale ou technologique sont plus faibles quand l'élève a l'habitude de regarder la télévision les demi-journées sans cours puisque le coefficient estimé sur cette caractéristique est négatif (- 0,20) et diffère significativement de zéro. A la situation de référence (présentée dans le tableau VI), la différence est estimée à - 4,6 points. Chaque variable a été substituée de manière indépendante à la durée d'écoute dans le modèle du tableau VI. Les coefficients sont en romain quand ils sont significatifs à 5 %, en italique quand ils sont significatifs à 10 % ; au-delà, ils sont notés ns.

scolaire au collège (*tableau VIII*). En revanche, les jeunes qui vivent dans une famille où la télévision est souvent ou toujours allumée présentent de moins bonnes carrières scolaires. Cette tendance est très marquée pour le petit groupe d'élèves qui vit dans une famille où la télévision fonctionne en continu du matin au soir. En comparaison à un collégien de la situation de référence qui appartiendrait à une famille où la télévision n'est allumée que le soir, la probabilité d'accès en seconde sans redoublement baisse de 14 points.

On retrouve donc à travers ce résultat l'idée, qu'en termes de réussite scolaire, l'important n'est pas tant de regarder peu ou beaucoup la télévision, mais de réguler son usage en évitant les moments qui peuvent être défavorables pour la scolarité. C'est sous cet aspect de régulation de la place du petit écran dans l'emploi du temps des élèves que les analyses réalisées mettent en évidence le caractère pertinent du rapport à la télévision comme facteur explicatif de la réussite de la carrière scolaire au collège.

Jean-Paul Caille et
Amélie de Montfort *, DPD C1

* Amélie de Montfort était étudiante au département Statistiques et traitement informatique des données de l'IUT de Paris quand elle a participé à cette étude.

second cycle général et technologique des lycées chute de 16 à 18 points quel que soit le nombre d'attributs détenus.

LES COLLÉGIENS CHEZ QUI LA TÉLÉVISION EST ALLUMÉE TOUTE LA JOURNÉE PRÉSENTENT DE MOINS BONNES CARRIÈRES SCOLAIRES

Ces premiers résultats débouchent donc sur l'idée que le rapport à la télévision constitue bien un facteur explicatif pertinent de la réussite scolaire, mais seulement dans certaines situations. Ce qui compte, ce n'est pas le temps passé devant le petit écran, mais le moment où l'élève se consacre à cette activité ; c'est surtout dans les situations d'écoute tardive que la pratique télévisuelle influe négativement sur le déroulement de la scolarité au collège.

Une autre manière d'apprécier le lien entre les pratiques télévisuelles et la réussite au collège est d'observer, non plus les effets des habitudes d'écoute de l'élève, mais ceux des comportements de sa famille face à la télévision. On peut alors mesurer l'impact sur la réussite scolaire d'autres aspects du rapport à la télévision, comme le taux d'équipement ou les habitudes d'écoute du ménage où vit l'élève ou encore les règles en vigueur concernant le choix des programmes.

D'une manière générale, ces aspects semblent en relation moins étroite avec la réussite au collège que les pratiques individuelles de l'élève. « Toutes choses égales par ailleurs », le niveau d'équipement de la famille, notamment le fait que l'élève dispose d'un téléviseur dans sa chambre, et son degré de permissivité au niveau du choix du programme ne semblent pas avoir d'effets significatifs sur la réussite

SOURCE

La Direction de la programmation et du développement suit, depuis septembre 1989, une cohorte de près de 27 000 élèves du second degré. L'échantillon a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois qui étaient à cette date scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée (SES-SEGPA) dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou de départements d'outre-mer. La situation scolaire des élèves est actualisée chaque année.

2 000 de ces élèves ont fait l'objet en avril 1991 d'une enquête sur leurs emplois du temps. 1 865 d'entre eux (soit 93 %) ont accepté de participer. Il leur était demandé de remplir durant un jour de la semaine un carnet d'emplois du temps permettant de recenser leurs différentes activités de la journée. Par ailleurs, ils devaient répondre à un questionnaire, administré en face en face au domicile, sur la manière dont eux et leur famille vivaient la scolarité et leur temps libre. C'est sur les données issues de cette enquête que s'appuie cette étude.